

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 11

Date de convocation :
22/04/2024

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 25 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le vingt-cinq du mois d'avril, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mrs BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, PUGINIER Régis

Procuration : Mr Régis BONDOUI à Mr Alain MARSAC

Secrétaire de séance : Mr Robert ROGER

Point 1 : Création d'un emploi permanent pris en application de l'article L.332-8 7° du Code Général de la Fonction Publique pour les emplois de secrétaires de mairie de communes de moins de 2000 habitants d'une durée maximum de 3 ans renouvelables dans la limite de 6 ans – Sur rapport de Mr le Maire, le conseil municipal décide la création à compter du 1^{er} juin 2024 d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie relevant des catégories hiérarchiques B et C dans les grades d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe et rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires. Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans compte tenu de l'application de l'article 332-8 7° du CGFP. Adopté à l'unanimité.

Point 2 : convention conseil et assistance au recrutement CDG 11 - Le Centre de gestion de l'Aude a développé au service de ses collectivités territoriales partenaires la mission facultative supplémentaire suivante : conseil et assistance au recrutement. Il propose d'adhérer au service et de l'autoriser à signer la convention proposée par le CDG11 dans le cadre du recrutement au poste de secrétaire de mairie. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : vente partie chemin de l'Encon - la délibération n° 2012-50 en date du 3 décembre 2012 relative à la vente d'une partie du chemin de l'Encon n'a pas été mise en application. Mme de Ferdinando de Encquefort renouvelle sa demande d'acquérir la partie du chemin communal ne desservant que sa propriété, soit environ 1150 m2 pour la somme de 4.700,00 €. Adopté à l'unanimité

Point 4 : Enquête publique – compte tenu du coût d'une enquête, Mr le maire propose de regrouper toutes les déclassements de voies ou parties de voies : chemin de l'Ecluse (consorts Lassalle), Chemin des Tounisses, accord des membres présents. A Villestang et à l'entrée du château, des précisions doivent être apportées.

Point 5 : questions diverses

- ✓ Réseau pluvial En Bonis : accompagnement dans fossé.
- ✓ Nettoyage du terrain futur stockage déchets verts estimé à 11.000 €
- ✓ Aménagement abords de l'école : obligation de maîtrise d'œuvre. Proposition du cabinet CETUR (7,5 % du montant prévisionnel HT). Ralentisseurs à charge de la commune. Bande de roulement (tournant vers St Laurent jusqu'à passage piéton tennis) : si en tricouche, prise en charge par le département ; si enrobé, décaissement à charge de la commune. Ralentisseurs au niveau du tennis et à 10 m du passage piéton de l'escalier. Bandes rétrécissantes sur côtés pour obliger à ralentir.

- ✓ Fibre optique : dossier en suspend suite à problème d'effacement en bord de Rigole et du canal du Midi.
- ✓ Sol salle des fêtes : traitement du sol pour pose dalles grand passage. Demande d'un second devis à Yohan Dalloux récemment installé.
- ✓ Mobilier urbain (jeux pour enfants) : en fin de programme d'aménagement de la place de la Mairie.
- ✓ Aucune nouvelle information du legs de Mme Palosse.
- ✓ Association du Tennis : Mrs Lionel Labadie et Thierry Del Ben accepte de reprendre l'association.
- ✓ 8 mai : cérémonie à 11 h au monument aux morts
- ✓ 7 juillet : grand pique-nique ERQUALIM avec produits labellisés. Possibilité de stand par la mairie avec APC. Installation de part et d'autre de l'allée de platanes côté Minoterie.
- ✓ Bulletin municipal : retour des articles pour le 15/05. Projet de page volante pour méthodologie tri sélectif des déchets.
- ✓ Réunion commission sécurité lundi 29 à 19h

La séance est levée à 22h45

Le Maire,
Ch. PRADEL